

LA 1^{RE} EDITION DES ECODEFIS DU SYVADEC

31 mai 2021 – Siège social du SYVADEC_ Corte



Contact presse :

Mélanie Costantini-Nofares, Chargée de communication

07 76 58 95 80

melanie.costantini-nofares@syvadec.fr

6 établissements scolaires s'affrontent pour la 1^{ère} édition des EcoDéfis du SYVADEC

La 1^{ère} édition des EcoDéfis, organisée par le SYVADEC en partenariat avec l'Académie de Corse et l'ADEME se déroule aujourd'hui à Corte au Siège social du SYVADEC. Elle voit s'affronter, autour de défis environnementaux, les élèves des 6 établissements engagés dans les programmes pédagogiques EcoCulleghju et EcoLiceu.

Objectifs : installer durablement des gestes éco-responsables dans les établissements scolaires.

L'ORGANISATION DES ECODEFIS

Les établissements engagés dans les dispositifs pédagogiques du SYVADEC ont travaillé tout au long de l'année, à l'élaboration de projets écoresponsables, innovants et participatifs sur la thématique des déchets.

Ils les présentent aujourd'hui, à un jury composé de Jean-Pierre Giordani, Vice-Président du SYVADEC délégué à la pédagogie, Bernard Capelli, représentant de l'Académie de Corse, Valérie Noël, représentante de l'ADEME et Catherine Luciani, directrice générale des services du SYVADEC, qui désignera les deux projets lauréats. Deux vainqueurs seront désignés et recevront des bourses de 3000 € pour le 1^{er} prix et de 1000 € pour le 2^{ème} prix. Des lots de participation seront remis à tous les élèves.

En raison de la situation sanitaire, les EcoDéfis qui devaient réunir tous les établissements et leurs élèves sur une journée complète sont finalement organisés en visioconférence. Tous les élèves des équipes projets des 6 établissements participent donc à distance. Sur place pour les représenter, deux participants de chaque établissement sont néanmoins présents.

Les élèves découvriront les vidéos de présentation de leurs projets tournés et montés par le service prévention du SYVADEC en même temps que le jury.

Un investissement affirmé

La première édition des EcoDéfis, initialement prévue en mai 2020 n'avait pu avoir lieu en raison de la pandémie. Cette année, il n'était pas envisageable d'annuler une nouvelle fois. En effet, tous les acteurs, tant au niveau des équipes prévention du SYVADEC que des établissements scolaires, ont affirmé leur volonté d'aller au bout du programme. Chacun à son niveau a donc fait preuve d'une grande capacité d'adaptation pour que l'évènement puisse se dérouler dans les meilleures conditions sanitaires possibles.

LES PROGRAMMES ECOCULLEGHJU ET ECOLICEU

Le SYVADEC a lancé en 2019, en partenariat avec le rectorat de l'Académie de Corse, une adaptation du programme EcoScola destiné aux établissements du second degré : **les programmes EcoCulleghju et EcoLiceu.**

Ils ont vocation à développer la conscience environnementale des élèves en les sensibilisant durablement à la thématique des « déchets » (tri et prévention). Ainsi tout au long de l'année scolaire, les établissements bénéficient d'un accompagnement personnalisé dispensé par le SYVADEC. En fin d'année, les élèves présentent un **EcoDéfis** qui peut permettre à leur classe de remporter une bourse.

CHIFFRES-CLÉS PROGRAMMES PÉDAGOGIQUES DU SYVADEC

- 159 écoles accompagnées
- 16 261 enfants sensibilisés
- 5 collèges et 2 lycées accompagnés
- 3 653 adolescents sensibilisés
- 86 cantines accompagnées

Ce dispositif constitue pour les collèges et les lycées une passerelle vers le programme E3D de l'Académie. La démarche « E3D » (École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable) vise à ce que l'établissement devienne un lieu d'apprentissage global du développement durable.

Le travail mené par le SYVADEC, permet donc aux établissements scolaires d'accéder au premier niveau de ce label.

Objectifs des programmes du SYVADEC :

- Mettre en place le tri sélectif dans l'établissement ;
- Intégrer dans le fonctionnement de l'établissement le tri et la réduction des déchets ;
- Travailler à la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines ;
- Présenter un projet Eco-Défi en fin d'année scolaire sur la thématique déchets. Le projet doit intégrer les critères suivants : communication, innovation, participation et impact (à la fois sur l'environnement et les comportements).

PREPARER L'AVENIR EN GENERALISANT LES ACTIONS PÉDAGOGIQUES

Les comportements responsables s'apprennent dès le plus jeune âge. C'est pourquoi le SYVADEC s'est engagé, dès sa création en 2007, à promouvoir les bons gestes par le biais d'animations ponctuelles en milieu scolaire. En prolongement de ces interventions et pour les renforcer durablement, il a imaginé un dispositif complet de sensibilisation autour de la thématique des déchets et du gaspillage alimentaire : programmes EcoScola, EcoCulleghju et EcoLiceu.

Les actions menées toute l'année dans ce cadre contribuent à sensibiliser les plus jeunes au tri, à la réduction des déchets et au gaspillage alimentaire. **Objectif : parvenir progressivement à la mise en place d'une « Académie Verte » avec 100 % des établissements engagés dans la démarche.**

Le plan d'action 2020- 2026 du SYVADEC prévoit notamment :

- 30 nouvelles écoles adhérentes par an (ainsi que des cantines associées)
- D'enrichir les programmes existants avec le développement de circuits pédagogiques sur les recycleries et bio-plateformes, ainsi que d'un outil numérique (plateforme Web regroupant des informations sur la valorisation et la réduction, des jeux pédagogiques et permettant la diffusion d'actions exemplaires à l'ensemble du réseau d'établissements).



- D'étendre le programme à l'Université de Corse en travaillant à la mise en œuvre d'appels à projets annuels à destination de toutes les filières pédagogiques
- D'initier les agents des EPCI aux techniques de l'animation et concevoir des séances de sensibilisation grand public.

LES PRIX ATTRIBUÉS

Le jury a eu bien du mal à départager les équipes tant la qualité des projets, tous plus « éco-innovants » les uns que les autres, était au rendez-vous. Il a même dû faire appel au public pour l'aider à choisir le vainqueur parmi les 3 finalistes, arrivés ex-aequo sur la grille de notation.

Les prix ont donc été attribués de la manière suivante :

1^{er} prix (bourse de 3000 €) attribué au Collège Simon Vinciguerra (Bastia) :

- Equipe projet : 24 éco-délégués (de la 6^{ème} à la 3^{ème})
- Nom projet : Stop aux plastiques (réduction des déchets)
- La vidéo de présentation du projet : https://youtu.be/8EF9AwqMr_0

2^{ème} prix (bourse de 1000 €) attribué au collège Maria de Peretti (Porto-Vecchio 2) :

- Equipe projet : une classe ULIS (6 élèves)
- Nom projet : La recyclerie MDP (valorisation des textiles)
- La vidéo de présentation du projet : https://youtu.be/8EF9AwqMr_0

Prix du réemploi attribué à l'établissement régional d'enseignement adapté (EREA Ajaccio) :

- Equipe projet : 12 éco-délégués (CAP et 3^{ème})
- Nom projet : Give Box – espace Eco-Citoyen (échange et réemploi d'objets)
- La vidéo de présentation du projet : https://youtu.be/8EF9AwqMr_0

Prix de la biodiversité, attribué au collège de Baléone (Ajaccio) :

- Equipe projet : 11 éco-délégués (de la 6^{ème} à la 3^{ème})
- Nom projet : Ecol'eau (réduction des bouteilles plastiques)
- La vidéo de présentation du projet : https://youtu.be/8EF9AwqMr_0

Prix de l'innovation attribué au collège Saint-Joseph (Bastia) :

- Equipe projet : un groupe d'une classe de 4^{ème} (10 élèves)
- Nom projet : ECOGHJOCU (jeu de piste sur la gestion des déchets)
- La vidéo de présentation du projet : <https://youtu.be/I4A3423Gy5U>

Prix qualité de l'air attribué au lycée Agricole (Sartène) :

- Equipe projet : une classe de 1^{ère} Gestion des Milieux Naturels et de la Faune, Travaux Forestiers (16 élèves)
- Nom projet : VAL'OR Verts (valorisation des déchets verts)
- La vidéo de présentation du projet : https://www.youtube.com/watch?v=y_vagaPwimQ

GESTION DES DÉCHETS EN CORSE : QUI FAIT QUOI ?

L'Union européenne définit le cadre et les objectifs de la politique environnementale et de gestion durable des déchets pour ses pays membres.

L'État décline la politique européenne à l'échelle nationale. Il en fixe le cadre réglementaire et les grandes orientations.

La Collectivité de Corse, dans le cadre des prescriptions nationales, définit et planifie la politique globale de gestion des déchets dangereux, non dangereux, et du BTP. A ce titre, elle élabore notamment le plan de prévention et de gestion des déchets non dangereux (PPGDND), ainsi que le plan de prévention et de gestion des déchets dangereux (PPGDD) et le plan BTP.

Les intercommunalités ont la responsabilité de la gestion et de l'élimination des déchets ménagers et assimilés selon le Code Général des Collectivités Territoriales.

Le SYVADEC met en œuvre la politique de gestion des déchets définie au niveau régional et assure le traitement et la valorisation des déchets ménagers.

Les entreprises et administrations sont responsables de tous les déchets générés par leur activité jusqu'à leur élimination ou valorisation finale. Cela concerne aussi les déchets assimilés aux déchets ménagers, même s'ils sont collectés par le service public ; les produits usagés issus d'un travail pour un client, dès que celui-ci les lui confie.

Le SYVADEC

Le Syndicat de Valorisation des Déchets de la Corse est un service public créé en 2007 par les 19 intercommunalités insulaires, pour assurer en leur nom le traitement et la valorisation des déchets ménagers de l'ensemble de la Corse. Elles mutualisent ainsi leurs moyens en s'appuyant sur un opérateur unique, dont l'action à l'échelle régionale garantit à la population un service équivalent dans toute l'île.

Aujourd'hui, la vocation initiale du SYVADEC s'est considérablement élargie au cadre plus vaste du développement durable. À côté de la gestion et du recyclage des déchets, il se mobilise activement pour développer l'économie circulaire et le réemploi local. Il milite pour la réduction des déchets à la source en favorisant le compostage et mène de nombreuses actions de prévention du tri et du gaspillage auprès du grand public.